



Ville de Lamotte-Beuvron

COMMUNE DE LAMOTTE-BEUVRON

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC POUR L'EAU POTABLE

EXERCICE 2015

I- Caractéristiques du service

Conformément à l'article D.2224-1 du CGCT,
A l'annexe V, articles D.2224-1 à D.2224-3 du CGCT

➤ **Contrat**

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société Véolia Eau depuis le 8 juillet 2011 pour une durée de 6 ans. Le contrat arrivera donc à échéance le 7 juillet 2017. Il n'a pas fait l'objet d'avenant.

➤ **Prestations assurées par le délégataire**

- Gestion du service : fonctionnement, surveillance et entretien des installations, application du règlement de service, astreinte ;
- Gestion des abonnés : accueil des usagers, facturation, traitement des demandes et des réclamations ;
- Entretien et maintenances des ouvrages :
 - Génie civil et bâtiments,
 - Equipements électromécaniques, alimentation en énergie électrique, accessoires électriques ;
 - Systèmes de télégestion, de télésurveillance, de mesure et informatique, accessoires électroniques ;
 - Canalisations et ouvrages accessoires ;
 - Branchements et compteurs ;
 - Espaces verts.
- Renouvellement :
 - Compteurs abonnés ;
 - Installation de télégestion et logiciels associés ;
 - Appareils, équipements et accessoires électromécaniques, électriques et hydrauliques ;

- Espaces verts,
- Branchements jusqu'au compteur.

➤ **Fonctionnement du service**

L'eau distribuée provient de deux forages situés sur la commune : le forage des Ecoles et le forage des Pins.

Un traitement de déferrisation – démanganisation est réalisé afin que l'eau distribuée soit conforme aux normes relatives au taux de fer et de manganèse.

Une désinfection est également réalisée afin de garantir la bonne qualité bactériologique de l'eau avant la distribution.

Deux réservoirs alimentent la distribution :

- le réservoir des Ecoles d'une capacité de 300 m³
- le réservoir des Pins d'une capacité de 200 m³.

La longueur de canalisation de distribution est de 50 km (hors branchements).

- Abonnements

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre total d'abonnés	2157	2177	2234	2239	2217	2234	2234
<i>domestiques</i>	2127	2147	2200	2205	2187	2200	2200
<i>non domestiques</i>	30	31	34	34	30	34	34

Entre 2009 et 2012 le nombre total d'abonnés a augmenté de 3,8%. L'année 2013 est la seule année pendant laquelle le nombre d'abonnés a diminué. Il est stable entre 2014 et 2015.

- Branchements

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre total de branchements	2294	2254	2266	2274	2280	2286	2288
<i>branchements en plomb restants</i>	176	86	0	0	0	0	0

2 branchements neufs ont été effectués en 2015.

La totalité des branchements en plomb a été remplacée avant l'échéance du 31/12/13.

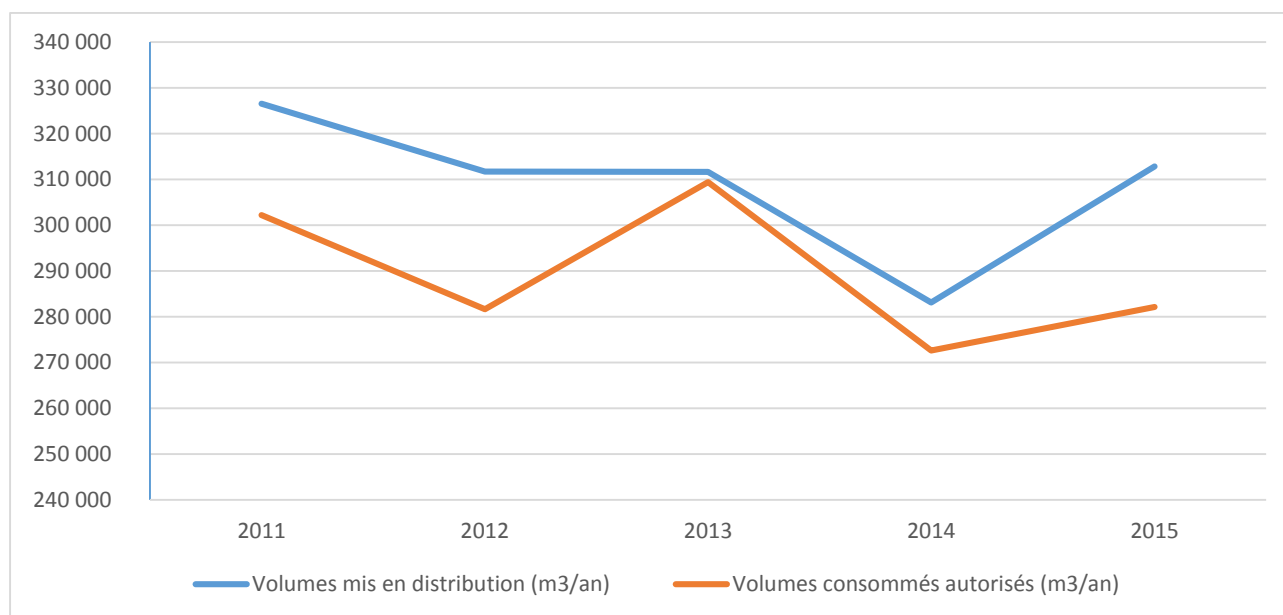
- Compteurs

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre total de compteurs	2348	2367	2336	2324	2323	2332	2333
Nombre de compteurs renouvelés	110	35	1192	651	22	7	29
<i>Renouvellement</i>	4,7%	1,5%	51,0%	28,0%	0,9%	0,3%	1,2%

- Volumes

	2011	2012	2013	2014	2015
Volumes mis en distribution (m3/an) (A)	326 555	311 705	311 689	283 139	312 855
Volumes consommés autorisés (m3/an) (B)	302 236	281 621	309 399	272 659	282 145
Pertes en réseau (m3/an) (= A-B)	24 319	30 084	2 290	10 480	30 710
<i>indice linéaire de perte en réseau (m3/km/j)</i>	<i>1,32</i>	<i>1,63</i>	<i>0,12</i>	<i>0,57</i>	<i>1,67</i>

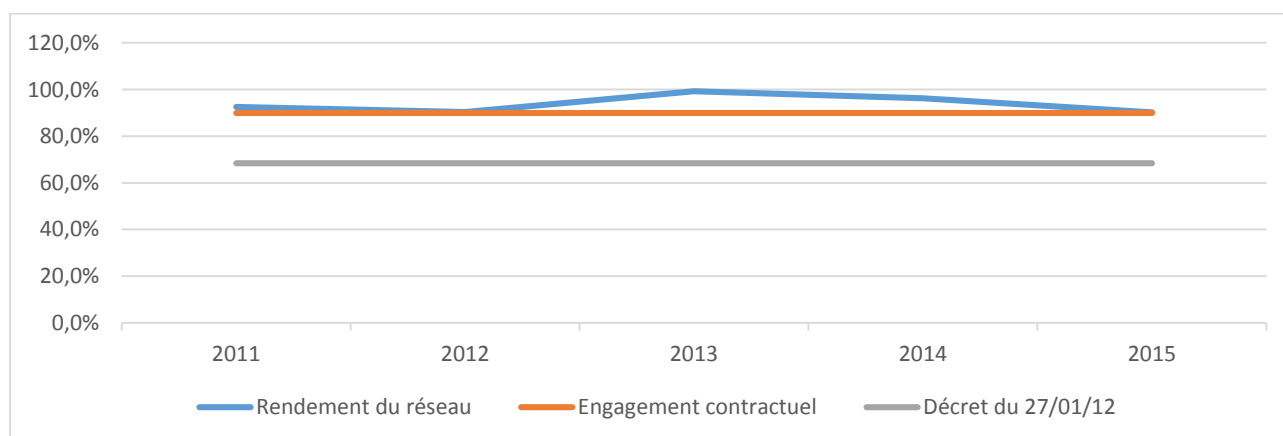
L'indice linéaire de perte permet d'évaluer les pertes d'eau sur le réseau au regard de sa taille.



Après avoir fortement diminués entre 2013 et 2014, les volumes mis en distribution et consommés autorisés ont augmenté respectivement de 10,5% et 3,48% en 2015.

Cet écart a pour conséquence une augmentation de la perte en réseau.

- Performances du réseau



L'objectif contractuel de rendement est fixé à 90%.

Le rendement de réseau 2015 reste supérieur au seuil de rendement « grenelle 2 », néanmoins il faudra renforcer les actions mises en œuvre.

II-La qualité du service

➤ **Installations**

Les renouvellements réalisés par le Délégué en 2015 :

- Forage les Ecoles : pompe de secours
- Réservoir les Pins : analyseur de chlore

Les travaux entrepris par la commune :

L'objectif est de créer un nouveau site de production et de stockage au lieu-dit « les Mahaudières », pour améliorer les conditions de distribution d'eau et de défense incendie. L'étude en cours va déterminer les travaux à réaliser sur les réservoirs existants.

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études Utilities Performance le 05/02/16 et un rapport d'étude préliminaire a été rendu. Les infrastructures de la parcelle des Mahaudières seront les suivantes :

- 2 forages ;
- Une station de traitement fer / manganèse commune et son local technique ;
- Une lagune de décantation, pour le rejet des eaux de lavage de la station de traitement ;
- Une bêche de stockage des eaux traitées ;
- Une station de surpression, si nécessaire, à installer dans le local technique ;
- Une canalisation de raccordement au réseau eau potable existant.

Les préconisations

- Forage des Ecoles : poursuite de l'application des différentes prescriptions préfectorales concernant le périmètre immédiat (enlèvement du transformateur installé dans le pied du réservoir) et la zone de vigilance : la **vérification de l'étanchéité réseau d'eaux usées** est à réaliser.

- Forage des Pins : poursuite de l'application des différentes prescriptions préfectorales concernant le périmètre immédiat et le périmètre rapproché (**vérification étanchéité réseau d'eaux usées faite**, contrôle des raccordements au réseau eaux usées fait en 2012).

Dans le cadre de l'étude sur la refonte du système hydraulique de production et de distribution sur Lamotte-Beuvron, il est envisagé de supprimer le forage des Ecoles et de réhabiliter celui des Pins. Des inspections télévisées sont à venir pour confirmer leur état.

- Canalisations : poursuivre les remplacements de conduites en fonte grise avec renforcement pour améliorer la défense incendie et maintenir un bon rendement de réseau.

➤ Recherche de fuites

Véolia procède à des recherches de fuites à intervalles réguliers grâce à un système de capteurs acoustiques.

	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de fuites réparées	12	3	1	10	11
<i>dont fuites sur canalisations</i>	2	0	1	3	5
<i>dont fuites sur équipement</i>	0	1	0	0	1
<i>dont fuites sur branchements</i>	2	2	0	7	5
<i>dont fuites sur compteur</i>	8	0	0	0	0

➤ Conformité de l'eau distribuée

Véolia complète le contrôle réglementaire réalisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), par un plan d'auto-contrôle de la qualité de l'eau sur la ressource et sur l'eau produite ainsi que distribuée.

Le programme d'analyses obligatoire concerne aussi bien la production que le réseau de distribution.

Dans le cadre du contrôle sanitaire :

	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de prélèvements réalisés pour analyses microbiologiques	26	25	25	25	25
<i>Taux de conformité</i>	100%	100%	100%	100%	100%
Nombre de prélèvements réalisés pour analyses physico-chimiques	7	7	7	9	9
<i>Taux de conformité</i>	100%	100%	100%	100%	100%

Les analyses effectuées montrent que l'eau distribuée est totalement conforme aux exigences réglementaires.

III-Les indicateurs réglementaires

En application de l'art. D2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisé par l'arrêté du 2 mai 2007 et la circulaire du 28 avril 2008 relative à la mise en œuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

➤ Indicateurs descriptifs du service

	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'habitants desservis total (D101.0)	4704	4793	4840	4888	4885
Nombre d'abonnements	2234	2239	2217	2234	2234
Prix du service de l'eau (au m3 TTC) (D102.0)	2,46 €	2,07 €	2,09 €	2,09 €	2,11 €

➤ Indicateurs de performance

	2011	2012	2013	2014	2015
Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (P101.1)	100%	100%	100%	100%	100%
taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (P102.1)	100%	100%	100%	100%	100%

Le taux de conformité de 100% indique une excellente qualité de l'eau distribuée.

	2011	2012	2013	2014	2015
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P103.2)	50	50	70	81	81

Cet indicateur (81/120 en 2015) indique une connaissance du réseau relativement bonne.

	2011	2012	2013	2014	2015
Rendement du réseau de distribution (P104.3)	92,6%	89,2%	99,6%	96,3%	90,2%
Indice linéaire des volumes non comptés (en m3/jour/km) (P105.3)	1,57	2,2	0,41	0,83	1,94
Indice linéaire de pertes en réseau (en m3/jour/km) (P106.3)	1,32	1,82	0,12	0,57	1,67

Ces indicateurs permettent d'évaluer la performance du réseau.

Le rendement montre le bilan global entre les volumes entrant et les volumes sortant du réseau.

L'indice linéaire des volumes non comptés mesure la perte journalière d'eau entre l'étape de mise en distribution et les consommateurs, ramenés à 1 km de réseau.

L'indice linéaire de pertes est calculé sur la même base, en prenant en compte les volumes d'eau de service.

	2011	2012	2013	2014	2015
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)	0%	0%	0,46%	0,46%	0,46%

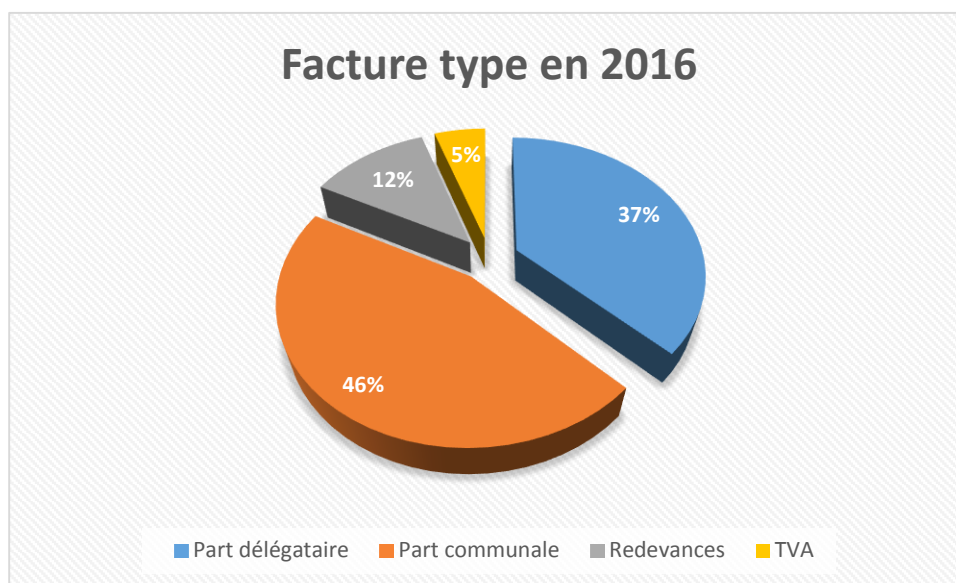
Cet indicateur permet de suivre l'évolution du plan de renouvellement.

IV-La tarification du service

Le délégataire est chargé du recouvrement des factures d'eau. Il effectue ensuite le reversement à la commune et à l'agence de l'eau.

L'évolution du prix au 1^{er} janvier, **pour une facture type de 120 m3** est la suivante :

Montant en € HT	01/01/2013	01/01/2014	01/01/2015	01/01/2016	N/N-1
Part délégataire	91,63	93,52	93,55	93,24	-0,33%
Abonnement	27,31	27,88	27,89	27,79	
Consommation	64,32	65,64	65,66	65,45	
Part communale	114	114	114	114	0,00%
Consommation	114	114	114	114	
Préservation des ressources en eau (redevance Agence de l'eau)	3	4,2	3,48	2,76	-20,69%
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	28,8	28,8	28,8	27,6	-4,17%
Total en € HT	237,43	240,52	239,83	237,6	-0,93%
TVA (5,5%)	13,06	13,23	13,19	13,07	
Total TTC	250,49	253,75	253,02	250,67	
Prix TTC du service au m3	2,09	2,11	2,11	2,09	-0,93%



La part délégataire représente 37% de la facture totale, soit 93,24 €.

La part collectivité représente 46% de la facture totale, soit 114 €.

V-Le compte annuel de résultat d'exploitation

	2012	2013	2014	2015	N/N-1
PRODUITS	631 447	602 839	557 001	560 107	0,56%
Exploitation du service	236 618	219 168	214 631	220 544	
Collectivités et autres organismes publics	380 028	368 530	320 323	330 194	
Travaux attribués à titre exclusif	12 480	10 960	13 777	3 755	
Produits accessoires	2 321	4 181	8 270	5 614	
CHARGES	633 242	608 039	575 391	577 896	0,44%
Personnel	89 536	56 860	63 154	49 960	
Energie électrique	13 221	15 479	16 440	16 814	
Produits de traitement	134	835	227	624	
Analyses	3 863	4 094	2 428	3 932	
Sous-traitance, matières et fournitures	29 984	37 153	40 201	44 611	
Impôts locaux, taxes et redevances	5 520	1 914	2 634	2 686	
Autres dépenses d'exploitation	28 174	20 138	24 366	20 853	
<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	<i>3 863</i>	<i>2 350</i>	<i>1 981</i>	<i>5 716</i>	
<i>Engins et véhicules</i>	<i>14 705</i>	<i>7 427</i>	<i>7 779</i>	<i>4 456</i>	
<i>Informatique</i>	<i>12 644</i>	<i>7 732</i>	<i>7 048</i>	<i>4 910</i>	
<i>Assurance</i>	<i>1 375</i>	<i>928</i>	<i>1 671</i>	<i>1 268</i>	
<i>Locaux</i>	<i>6 370</i>	<i>3 327</i>	<i>2 754</i>	<i>3 554</i>	
<i>Autres</i>	<i>- 10 783</i>	<i>- 1 626</i>	<i>3 133</i>	<i>949</i>	
Frais de contrôle	2 109	6 591	4 136	4 150	
Contribution des services centraux et recherche	16 309	9 523	11 104	13 619	
Collectivités et autres organismes publics	380 028	368 530	320 323	330 194	
Charges relatives aux renouvellements	63 352	47 667	48 244	47 954	
<i>pour continuité du service</i>	<i>30 069</i>	<i>2 249</i>	<i>2 238</i>	<i>2 249</i>	
<i>programme contractuel</i>	<i>33 283</i>	<i>45 418</i>	<i>46 006</i>	<i>45 705</i>	
Charges relatives aux investissements		39 133	41 045	41 661	
Pertes sur créances irrécouvrables-contentieux	1 012	122	1 089	838	
RESULTAT	-1 795	-5 200	-18 390	-17 789	3,27%

Le détail des produits

	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Exploitation du service (part délégataire)	236 618	219 167	214 631	220 545	2,76%
<i>dont recettes liées à la facturation</i>	<i>231 098</i>	<i>212 868</i>	<i>209 270</i>	<i>214 801</i>	
<i>autres recettes</i>	<i>5 520</i>	<i>6 299</i>	<i>5 361</i>	<i>5 744</i>	
Collectivité et autres organismes publics	380 028	368 530	320 323	330 194	3,08%
Part commune	308 491	293 298	251 618	263 167	4,59%
Redevance prélèvement (Agence de l'eau)	7 759	9 091	8 508	6 594	
Redevance lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	63 778	66 141	60 197	60 433	
Produits des travaux attribués à titre exclusif	12 480	10 966	13 777	3 755	
Produits accessoires	2 321	4 181	8 270	5 614	

Les recettes du service sont en hausse par rapport à 2014, aussi bien pour le délégataire que pour la commune.

Cela est cohérent au vu de l'augmentation de l'assiette de facturation.

VI-Le financement des investissements

- Montants financiers des travaux engagés par la collectivité en 2015 :
 - Forage des Mahaudières : 18 436 €
- Etat de la dette
 - Capital : 15 000 €
 - Intérêts : 10 029 €
- Montant des amortissements réalisés par la collectivité : 58 386 €
- Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice :
 - *Sans objet*
- Descriptif et montant financier des opérations de coopération décentralisée conduites en application de l'article L.1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :
 - *Sans objet*
- Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité :
 - *Aucun*